La lettre du Maire

n° 50 - décembre 2018

Ville de Revel
www.mairie-revel.fr

Joyeux Noël et bonne année

Voeux du conseil municipal

lundi 7 janvier

Sommaire

Actus

pages 4-21

1ER SEMESTRE 2019
Une partie du marché de plein vent déplacée place du Patty

La place centrale fait peau neuve ! - pages 4-7

Deux programmes d'actions complémentaires - page 12

Réseau31, nouveau gestionnaire page 13

Recensement de la population 2019 - pages 16

Les actus de votre Communauté de Communes - pages 20-21

Retour en images

pages 22-25

Célébrer la paix page 22

Les news du CMJ page 23

A venir

pages 26-27

Séjour ski pour les ados page 26

Directeur de publication : E. Thibault. Comité de rédaction : P. Espuny, F. Costes, M. Garonzi, G. Franck. Maquette et mise en page : L. Pelfort. Crédit photo : photothèque mairie, Edenis, Freepik, Pixabay, CCLRS, Musée du bois. Impression : Copy Revel 31250 Revel
Tirage : 6 000 exemplaires. Ce document est imprimé sur du papier répondant aux normes du label FSC®.

Ville de Revel
www.mairie-revel.fr

HÔTEL DE VILLE
20, rue Jean Moulin - 31250 REVEL
Tél. : 05 62 18 71 40 - Fax : 05 62 18 71 41
www.mairie-revel.fr | Ville.de.Revel | mairie@mairie-revel.fr

Éditorial du Maire

Chers amis revéloises et revélois,

L'hiver est bien commencé et les fêtes de fin d'année arrivent à grand pas.
Bien qu'en réfection, la ville s'organise pour une courte « trêve des confiseurs » afin de reprendre son souffle pour entamer la transformation de son cœur de ville : la place centrale.

Nous retiendrons de cette année 2018 l'élan qu'ont donné ces travaux, malgré les inconvénients ressentis, pour que notre ville soit au rendez-vous du confort, de la modernité, et d'une reprise économique indispensable à notre bassin de vie.

Bien d'autres changements auront également lieu en 2019, dont certains vous seront explicités dans les pages suivantes...

En début d'année prochaine, vous serez sollicités pour un nouveau recensement des habitants de notre ville. Merci de réserver votre meilleur accueil à nos agents recenseurs.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et formule pour vous et ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus sincères.

Cordiales salutations,

Etienne THIBAULT

Le mot du Sénateur

Chers amis revélois,

Nous vivons actuellement une période de transition particulièrement forte.

La conjugaison de la création des intercommunalités, de la constitution de grandes régions et d'un pouvoir de plus en plus centralisateur, nous oblige à adapter une stratégie spécifique pour le rural, le maintien et le développement des petites communes.
Notre « action cœur de ville / bourg-centre » et sa validation sont des éléments déterminants pour Revel.
Il faut aussi qu'avec le département, nous puissions assurer la poursuite de notre développement et le sécuriser en collaboration avec la région.
Mon engagement au Sénat, accompagné par de nombreux collègues sénateurs, est déterminé en faveur du maintien d'un équilibre entre les métropoles et les départements.

Le développement économique et touristique de notre territoire, et en particulier du site de Saint-Ferréol, tout autant que l'extension de notre hôpital local, doivent conforter la qualité de vie de nos populations jeunes et moins jeunes, pour un « mieux vivre ensemble » dans l'épanouissement de tous.

Bien à vous,

Alain CHATILLON

La place centrale fait peau neuve !

Dans le cadre de la redynamisation du centre-ville, les travaux de la place centrale débuteront le 7 janvier 2019.

Redonner une dynamique au coeur de ville

La requalification du centre-ville se poursuit par la place centrale. Comme pour les rues adjacentes, c'est une zone partagée qui sera mise en place sur son pourtour. Grandes terrasses et zones piétonnes, aires de stationnement côté galeries, circulation en voie unique, passages protégés… viendront quelque peu changer nos habitudes pour un plus grand confort, pour une modernisation nécessaire à la vie économique de ce cœur de ville mais aussi pour la mise en valeur de notre remarquable patrimoine. Les arbres seront remplacés, un éclairage spécifique a été étudié. Pratique et économique, il viendra souligner ce nouvel aspect que nous souhaitons donner à notre si ancienne bastide.

Une partie du marché déplacée

Durant les travaux, les marchands forrains situés à l'extérieur de la halle seront déplacés **en partie, selon les travaux,** dans le nouvel espace Place du Patty (voir plans ci-contre). La rue Marius Audouy sera le pratique trait d'union entre les différents pôles ainsi que la rue de Vauré réouverte. Un parcours agréable pour flâner, faire ses courses… et se rencontrer.

La circulation sera modifiée pendant les travaux

Durant les différentes phases (voir ci-contre), la circulation sera adaptée suivant un plan élaboré avec le concours de la police municipale. Il tiendra compte de la sécurité des usagers et de leur facilité de déplacement. Il est bien entendu que les galeries resteront toujours accessibles aux piétons, ce qui permettra l'accès permanent aux commerces.

Début des travaux : 7 janvier 2019 » **Arrêt des travaux : juin 2019**

PHASE 1 : du 7 janvier au 10 février

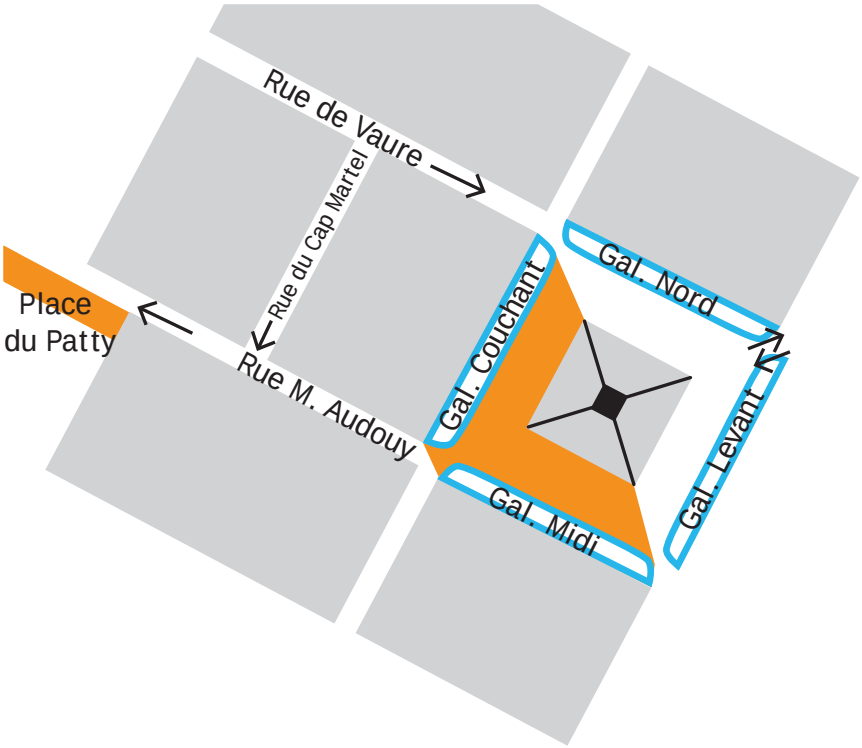

Marchands déplacés

PHASE 2 : du 11 février au 3 mars

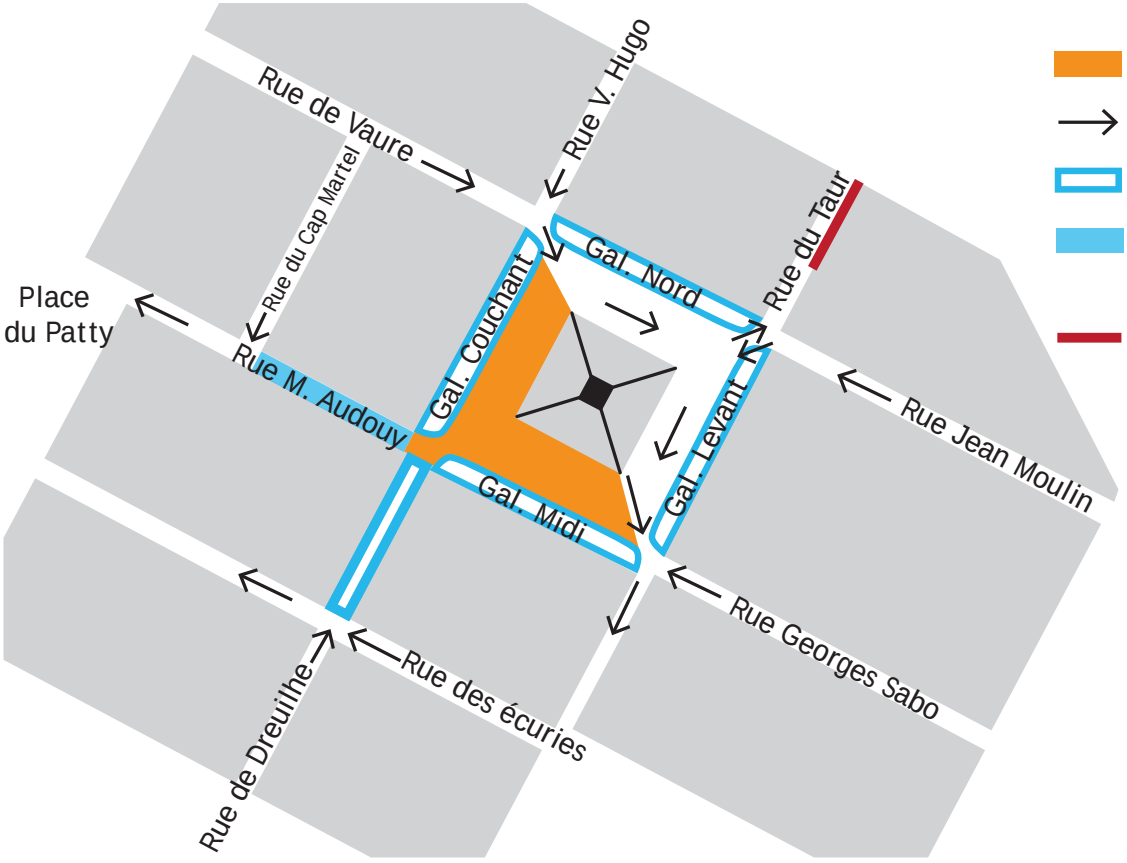

Zone de travaux

Sens de circulation

Circulation piétonne

Circulation interdite sauf riverains

Stationnement interdit

PHASE 2 bis : du 4 au 17 mars

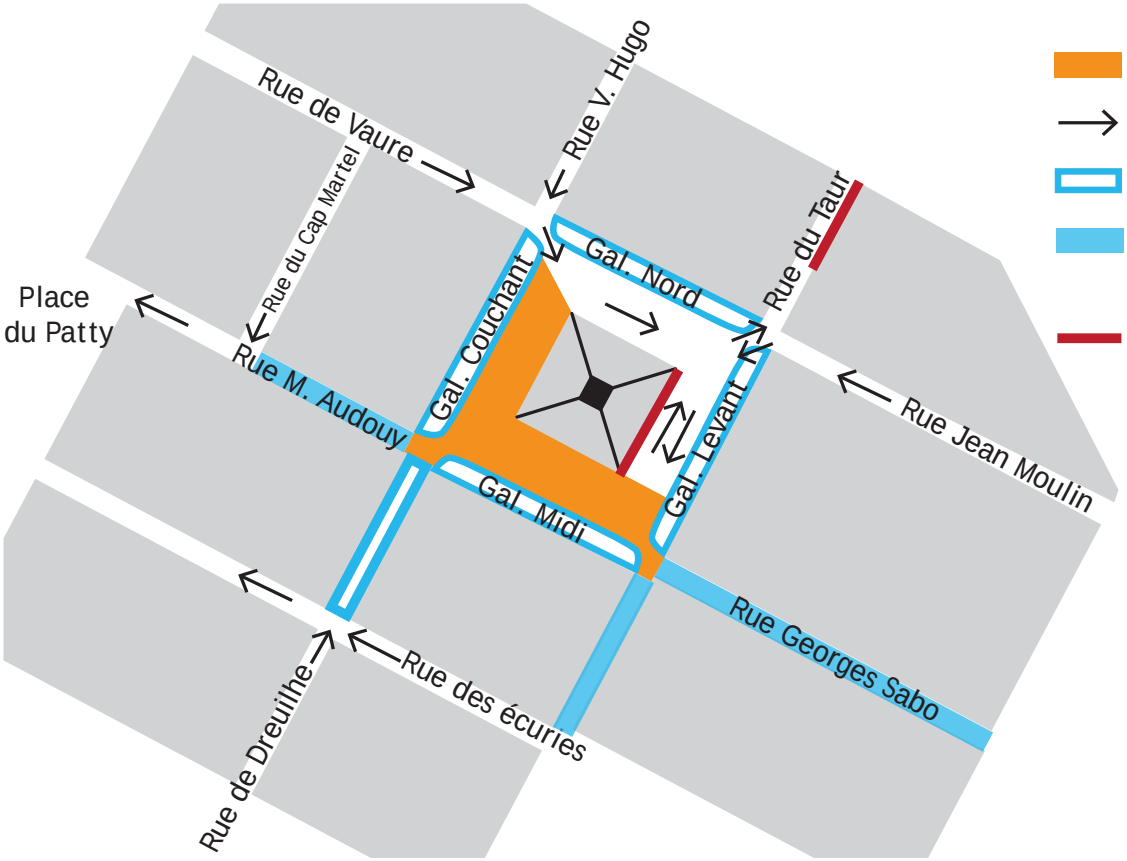

PHASE 3 : du 18 mars au 30 avril

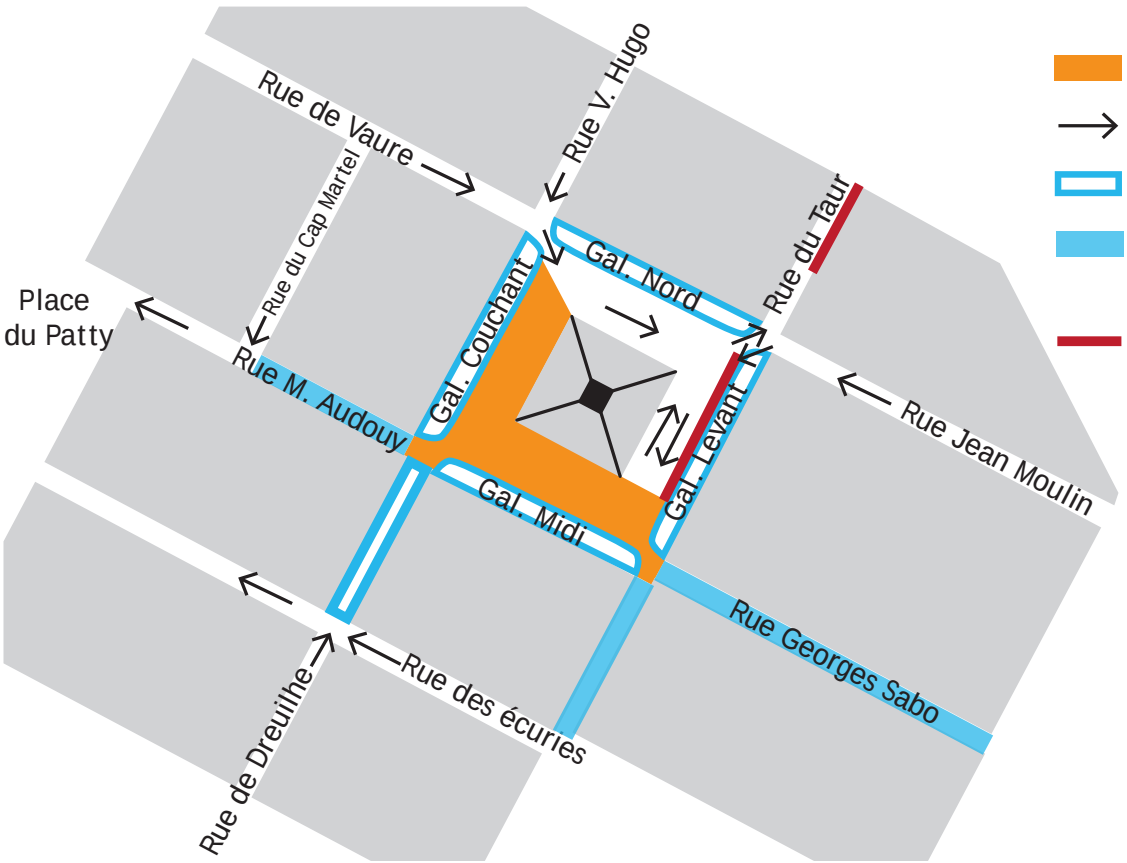

PHASE 4 : du 1er mai au 21 juin

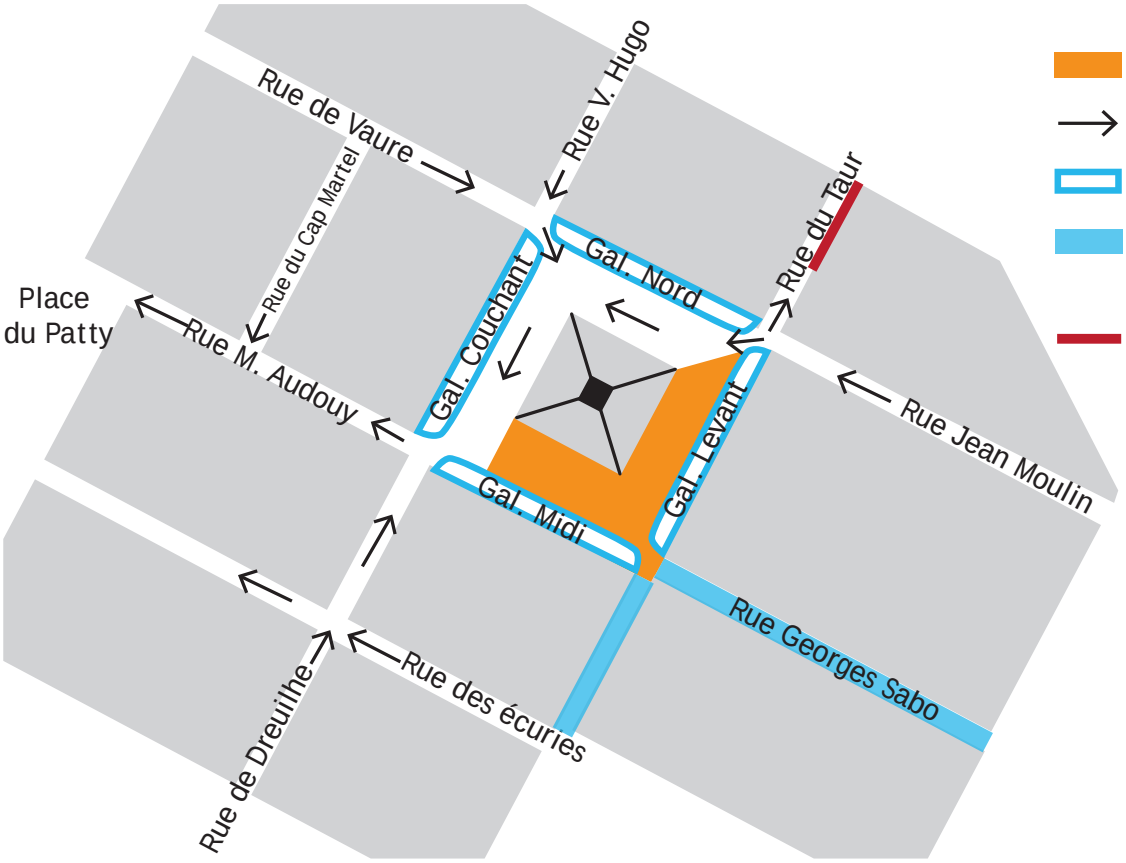

PHASE 5 : du 7 octobre au 10 décembre

La quatrième partie de la place centrale, galerie du Nord, sera en travaux en même temps que la rue Victor Hugo. Les détails seront donnés dans la prochaine lettre du Maire.

INAUGURATION DE LA RUE DE VAURE
21 décembre à 11h45

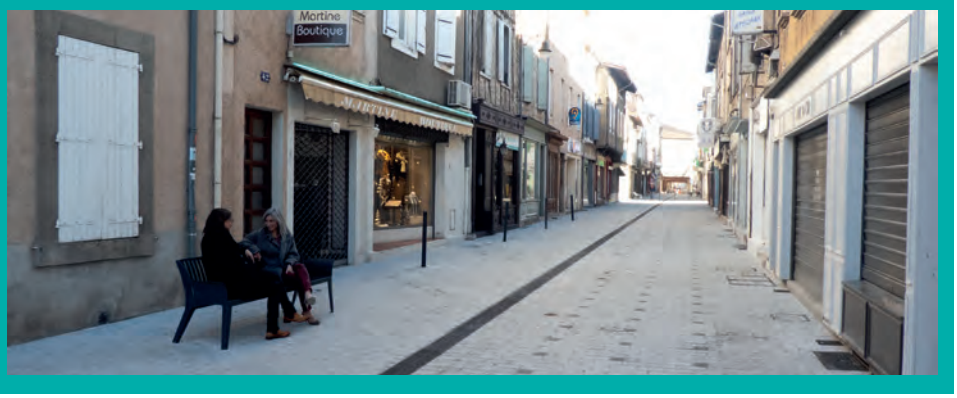

N'oubliez pas : tous vos commerces restent ouverts pendant les travaux

Certificat intempéries et reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

En cas de dommages sur un bâtiment liés à des conditions météorologiques, deux types de déclarations de sinistres sont possibles : la déclaration de sinistres ponctuels à déclarer à son assureur ou la demande de classement en état de catastrophe naturelle. Dans les 2 situtations, l'assuré doit engager la démarche d'indemnisation, s'il est couvert par son contrat d'assurance.

CERTIFICAT D'INTEMPERIES	L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE
Souscription d'une garantie tous risques sur l'assurance habitation	Souscription d'un contrat d'assurance « multirisques » avec l'option « catastrophe naturelle »
Le certificat d'intempéries couvre les intempéries suivantes : • le vent fort si toiture envolée, tuiles arrachées, arbres déracinés, bâtiments fragilisés... • les fortes précipitations avec de fortes pluies, des cumuls d'eau importants • les températures particulièrement froides ou élevées Le certificat ne couvre pas : • les dégâts liés à la foudre Par contre, en cas de dommages causés par un orage, il y a lieu de télécharger sur le site de Météo France un **certificat de foudroiement**. 	Les phénomènes pouvant faire l'objet d'une reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle sont : • les inondations par débordement d'un cours d'eau, ruissellement, coulées de boue ou remontée de nappe phréatique • les crues torrentielles • les mouvements de terrain • la sécheresse/réhydratation des sols • les séismes • les avalanches • le vent cyclonique (vent de 145 km/h en moyenne sur 10 minutes ou 215 km/h en rafales) ; Les phénomènes exclus sont : • le vent, la grêle et le poids de la neige sur les toitures • la foudre, indemnisable au titre de la garantie « incendie » • les dommages causés aux cultures qui relèvent de la procédure d'indemnisation des calamités agricoles.
Déclaration du sinistre à l'assurance dans les 5 jours ouvrables à compter du jour du sinistre, avec la déclaration du certificat d'intempéries demandée par l'assuré sur le site de Météo France.	Déclaration du sinistre à l'assurance dans les 5 jours ouvrables et en mairie, dans un délai maximum de 18 mois après le début du phénomène.
DANS LES DEUX CAS, LA MAIRIE NE DÉLIVRE PAS DE CERTIFICAT D'INTEMPÉRIES.	
Le certificat couvre une période de 2 jours consécutifs. Seul document officiel reconnu, il détaille les conditions météorologiques survenues un jour précis, en mettant en évidence les événements remarquables qui se sont produits et ont pu occasionner des dommages, des dégâts matériels, un sinistre ou un accident.	Si l'état de catastrophe naturelle est constaté par un arrêté interministériel, l'assuré dispose d'un délai de 10 jours, à compter de la parution de celui-ci au journal officiel, pour effectuer une déclaration de catastrophe naturelle auprès de l'assureur. Cette déclaration est obligatoire pour toute demande d'indemnisation.
Coût : 75 € TTC Pour aller plus loin, http://services.meteofrance.com	Pas de coût, si ce n'est une augmentation de la prime d'assurance en cas de reconnaissances répétées de l'état de catastrophe naturelle.

La participation forfaitaire de l'assainissement collectif (PFAC)

La PFAC est une participation qui permet de réaliser les grands projets, en matière d'assainissement, nécessaires au développement des communes et à la protection de l'environnement et de la ressource en eau.
La commune de Revel avait instauré sa mise en œuvre depuis 2012, avec une application à toute nouvelle construction raccordée ou à l'occasion de réalisation de travaux d'extension ou d'aménagement intérieur, en fonction de la typologie du bâtiment et de la surface plancher construire.

Au 1er janvier 2019, la prise en charge du service de l'assainissement collectif par le Réseau 31 viendra modifier le champ d'application de cette taxe. En effet, elle ne sera plus taxée en fonction de la surface plancher construite mais en fonction :

- du type de construction considérée : appartement ou maison individuelle de type T1, T2, T3...
- de l'existence d'une extension d'habitation générant des eaux usées supplémentaires (cuisine, salle de bain, toilettes...)
- du nombre d'employés soumis à plafond, pour toutes les catégories suivantes assimilées domestiques : commerces de détail, services de soins et de propreté, hébergements, administration, restauration, autres services administratifs, sièges sociaux, services au public, services sociaux et de santé, enseignement, culture, jeux, sport, accueil des voyageurs et autres activités.

Pour tout renseignement, contacter le service urbanisme de la ville de Revel.

Visite du président du Sénat à Revel

Le 14 septembre, les sénateurs de la Haute-Garonne recevaient à Revel le président du Sénat, Gérard Larcher, lors de sa tournée des territoires ruraux de France.
Alain Chatillon, à l'initiative de cette rencontre, s'est fait un plaisir de l'accueillir, accompagné du préfet de Région, Pascal Mailhos, de la présidente de la Région Occitanie, Carole Delga, du président du Département de Haute-Garonne, Georges Méric, ainsi que de très nombreuses autres personnalités. Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, était excusé et représenté.
Après avoir découvert notre ville, notamment la rue de Dreuilhe (dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville ») ainsi que le site de Saint-Ferréol particulièrement apprécié, la visite s'est terminée à la salle Claude Nougaro. 250 personnes étaient invitées, maires et élus de la Haute-Garonne et représentants des administrations de notre territoire. Des discours posés, réfléchis, bien pensés, en phase avec les difficultés que rencontrent nos territoires de montagne et de campagne, ont été appréciés par l'assemblée. Un très large temps a été consacré, tout au long du dîner, aux « questions/réponses ».
Le lendemain, Alain Chatillon a accompagné le président du Sénat dans le Comminges.
Son passage dans notre cité a permis à chacun de mieux connaître le deuxième personnage de l'Etat et de le trouver « sympathique et avenant ». Belle soirée où la politique a pris tout son sens !

Logements et services pour les seniors... Une nouvelle solution !

La construction d'une résidence services seniors Edenis sera lancée sur la commune, ce premier trimestre 2019. Notre ville ne peut que s'en féliciter.

L'association Edenis propose aux personnes autonomes, de plus de 60 ans, qui souhaitent vivre chez elles sans pour autant être isolées, une nouvelle alternative de logement.
Ce nouveau lieu de résidence, confortable et chaleureux, proposera en location 51 appartements de 33 à 74 m², autour de services à la carte.
Il sera équipé d'une salle de restaurant, de salons et salle d'activité physique ainsi que de places de parking.
Implantée en cœur de bastide, à proximité du centre culturel Get, de jardins et d'aires de stationnement, cette construction sécurisée sera également à proximité des commerces et autres services.

EDENIS
Résidence services seniors
rue des Escoussières - Revel
05 62 27 52 80

La déconstruction de l'ancienne école La Providence est en cours. La ville a acheté la chapelle pour la préserver et en faire le témoin d'une belle époque.

L'environnement direct de ce grand bâtiment moderne vous sera présenté dans notre prochaine lettre. Espaces verts et stationnements font l'objet d'une étude aux plans très avancés.

L'aile de l'ancienne école, rue Georges Sabo, sera démolie par la ville. Un parking de 25 places y sera réalisé afin de pallier le manque d'emplacements de stationnement place centrale.

Les nouveaux entrepreneurs de l'Ardiac

Le monde économique du territoire revélois s'est retrouvé au sein de l'ARDIAC, club d'entreprises de la Communauté de Communes Revel Lauragais Sorèzois, présidé par Jean-Odon Cenac. L'objectif de cette réunion était d'accueillir, mais surtout d'encourager et accompagner, une dizaine de nouveaux entrepreneurs. Ces derniers se sont présentés et ont décliné les tenants et les aboutissants de leur entreprise, toutes très différentes :

- L'atelier des copeaux sympathiques
- Vaux Technologie Service
- Bien vivre en Lauragais
- CB2M
- Natura Ever
- Esta-fête...

A tous, notre ville souhaite bienvenue et réussite. La réunion s'est terminée par un cocktail dinatoire où échanges et prises de contacts étaient au rendez-vous !

Natur House

La municipalité a été invitée début septembre à l'inauguration de la boutique Natur House située au 12 rue de Dreuilhe. Reçus par Agnès Simon, diététicienne-nutritionniste diplômée, experte en rééquilibrage alimentaire, nous avons été ravis de découvrir l'installation de ce nouveau service.

NATUR HOUSE
12 rue de Dreuilhe - 31250 REVEL
www.naturhouse.fr
05 34 65 67 76

LE MONDE D'ORÉLIE
6 galerie du midi - 31250 REVEL
Le monde d'Orélie
05 61 46 53 32

Le monde d'Orélie

Aurélie Vermeulen vient d'ouvrir une boutique bio, sur la place centrale, galerie du midi.
Consommatrice de bio depuis très longtemps, et sensibilisée par l'environnement, elle a choisi Revel pour « se poser ».
Le BIO VRAC LOCAL caractérise cette boutique qui deviendra, elle l'espère, un lieu de rencontres et d'échanges. Divers ateliers y seront proposés.
La municipalité a été invitée à une prochaine inauguration ; nous souhaitons la bienvenue à Aurélie et formulons pour son commerce, des vœux de prospérité.

Cuisses de poulet farcies occitanes

LA RECETTE
de la boucherie Valentin

Recette pour 6 personnes

- 6 cuisses de poulet
- 500g de boudin noir
- 3 pommes
- beurre
- 4 cuillères à soupe de whisky
- ventrèche de porc noir de Bigorre

1. Demandez gentiment à votre boucher de vous désosser 6 belles cuisses de poulet.
2. Prenez environ 500 grammes de boudin et enlevez le boyau autour.
3. Découpez en petits cubes les 3 pommes préalablement épluchées et faites-les revenir à la poêle, dans une généreuse dose de beurre.
4. Une fois bien colorée, prenez une petite casserole et faites chauffer, à feu très vif, l'équivalent de 4 cuillères à soupe de whisky.
5. Lorsque ce dernier bout, faites-le flamber à l'aide d'un allume gaz et versez-le immédiatement sur les pommes.
6. Laissez réduire pendant 2 min, puis réservez le tout au réfrigérateur pendant 20 min.
7. Mélangez ensuite la chair du boudin noir avec les pommes, et garnissez-en les cuisses, préalablement étalées sur votre plan de travail.
8. Refermez ensuite les cuisses en essayant de former une boule pour chacune, puis entourez-les de ventrèche de porc noir de Bigorre.
9. Ficelez puis enfournez dans un four préalablement chauffé à 220°C pendant 30 min.
10. Accompagnez cette recette de frites de patates douces ou d'une purée de Panais.

Et régalez-vous !

Bon appétit !

Belle année pour nos jeunes pompiers

Jean-Luc Belaval, chef du centre de secours de Revel est très satisfait de la promo 2017-2018.

Il est un chef « comblé » dit-il par l'excellent esprit d'équipe qui règne dans cette section. Les jeunes recrues ont un comportement exemplaire !
Soutenu dans leur formation par l'adjudant Roger Guinard, le caporal-chef Antony Bialet, le caporal Mathieu Doncieux et les sapeurs Damien Pirotais et Jean-Baptiste Toulouse, ils ont obtenu des résultats sportifs très satisfaisants pour une grande partie d'entre eux.
La municipalité remercie et félicite ces jeunes filles et garçons qui se préparent sans relâche à l'action, au secours et à l'aide qu'ils auront un jour à prodiguer à leurs compatriotes. Leur abnégation et leur empathie sont d'autant plus remarquables par les temps qui courent où beaucoup trop de jeunes gens se cherchent encore.
Bravo à Théo Sartori, Elian Dussel, Remy Bernard, Bastien Pinel, Lise Rouquet, Louise Marc, Floriant Bonnet, Chloé Guinard, Cyril Batut, Léna Folsche, Alexis Cousinié, Hu Soutit et à tous leurs encadrants.

La munipalité les remercie d'avoir participé cette année avec un piquet d'honneur à l'occasion des cérémonies du Centenaire.

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
Avenue Notre Dame - 31250 REVEL
www.sdis31.fr/revel
05 62 18 77 50 - urgences : 18

Deux programmes d'actions pour revitaliser Revel !

Vendredi 14 septembre, Revel a signé avec ses partenaires la convention cadre du dispositif national « Action Cœur de Ville ». En parallèle, elle a été la première commune de Haute-Garonne à candidater au programme régional « Bourgs-Centres ».

Entre le programme « Bourgs-Centres » initié par la Région Occitanie et « Action Cœur de Ville » mis en œuvre par l'Etat, les synergies convergent pour revitaliser les sites prioritaires que sont le cœur de ville, Saint-Ferréol et la zone industrielle de La Pomme. Un comité de pilotage commun à ces deux programmes a d'ailleurs précédé la signature du contrat Action Cœur de ville le 14 septembre dernier, montrant leur cohérence et leur complémentarité. Par la suite, le 12 octobre dernier la Région a délibéré pour approuver le programme « Bourgs-Centres ».

Aux côtés d'Alain Chatillon, initiateur du projet, d'Etienne Thibault, maire de Revel, et d'André Rey, président de notre intercommunalité, les partenaires signataires de la convention sont l'Etat, la Région Occitanie, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), Action Logement, l'Etablissement Public Foncier (EPF) d'Occitanie, les Voies Navigables de France (VNF) et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Lauragais.
Tous accompagnent le territoire dans les projets qui visent à renforcer ses fonctions de centralité et de revitalisation. Ce sont près de vingt projets qui ont d'ores et déjà été identifiés et programmés.

La suite : une étude pour accompagner l'ambition du territoire

Tout en poursuivant les actions déjà programmées, le lancement d'une étude viendra consolider la stratégie à adopter pour revitaliser durablement Revel. Il s'agit d'affiner le projet du territoire, en particulier sur les volets habitat, espaces public et commercial.
L'étude menée par un groupement d'experts (architecte, urbaniste, spécialistes de l'habitat et du commerce) comportera un diagnostic, une stratégie d'intervention globale et un programme d'actions concret.
Elle devrait débuter en janvier 2019. Ses conclusions permettront le lancement de nouveaux investissements.

Quelques actions concrètes : focus sur trois projets d'envergure

De nombreux projets, déjà engagés par la ville de Revel et l'intercommunalité, s'inscrivent dans les objectifs du dispositif « Action Cœur de Ville » :

La réhabilitation de l'ancienne chapelle de la Providence achetée par la ville est en cours. Elle sera agencée et mise à disposition du centre de formation IMARA qui œuvre au développement des métiers d'art et qui met en évidence un savoir-faire régional d'exception.

Le lancement d'une étude d'aménagement des berges et abords du bassin de Saint Ferréol qui vise à élaborer un projet de valorisation patrimonial et paysager autour d'un pôle touristique majeur et emblématique du canal du Midi (base de loisirs, aires de stationnement...).

La redynamisation du centre-ville de Revel, afin de prendre en considération les problématiques qui concernent les centres-villes et qui relèvent d'enjeux multiples : économiques, fonctionnels, identitaires, patrimoniaux et environnementaux.

Léa Girod
Directrice de projets « Action Cœur de Ville »
lgirod@mairie-revel.fr

Réseau31, nouveau gestionnaire de l'assainissement collectif

Depuis le 1er janvier 2018, la commune de Revel a adhéré à Réseau31 (ou Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne) pour la gestion de l'eau potable. C'est donc Réseau31 qui effectue la relève annuelle des compteurs d'eau et la facturation pour ce service.

Début 2018, la commune a également conclu un contrat (appelé contrat de concession) d'une durée de 14 ans avec la société Suez pour la gestion du service de l'assainissement collectif.

Afin de faciliter la gestion de ces deux services, la commune a décidé de transférer la compétence « assainissement collectif » à Réseau31 au 1er janvier 2019.

Concrètement, Réseau31 se substituera à la commune pour l'exécution du contrat de concession passé avec Suez et sera en charge, sur notre commune, des services de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement autonome.

Vous ne recevrez plus qu'une seule facture annuelle pour ces services. Il faudra cependant attendre 2020 pour que Réseau31 soit en mesure de vous adresser une facture unique pour l'eau potable et l'assainissement collectif.

2019 sera une année de transition obligatoire pour profiter, à terme, de cette simplification.

CONTACTS

Réseau31
05 62 18 62 62
maureville@reseau31.fr

Suez
0 977 408 408

Ville de Revel
05 62 18 71 40
mairie@mairie-revel.fr

Votre calendrier de facturation de 2018 à 2020

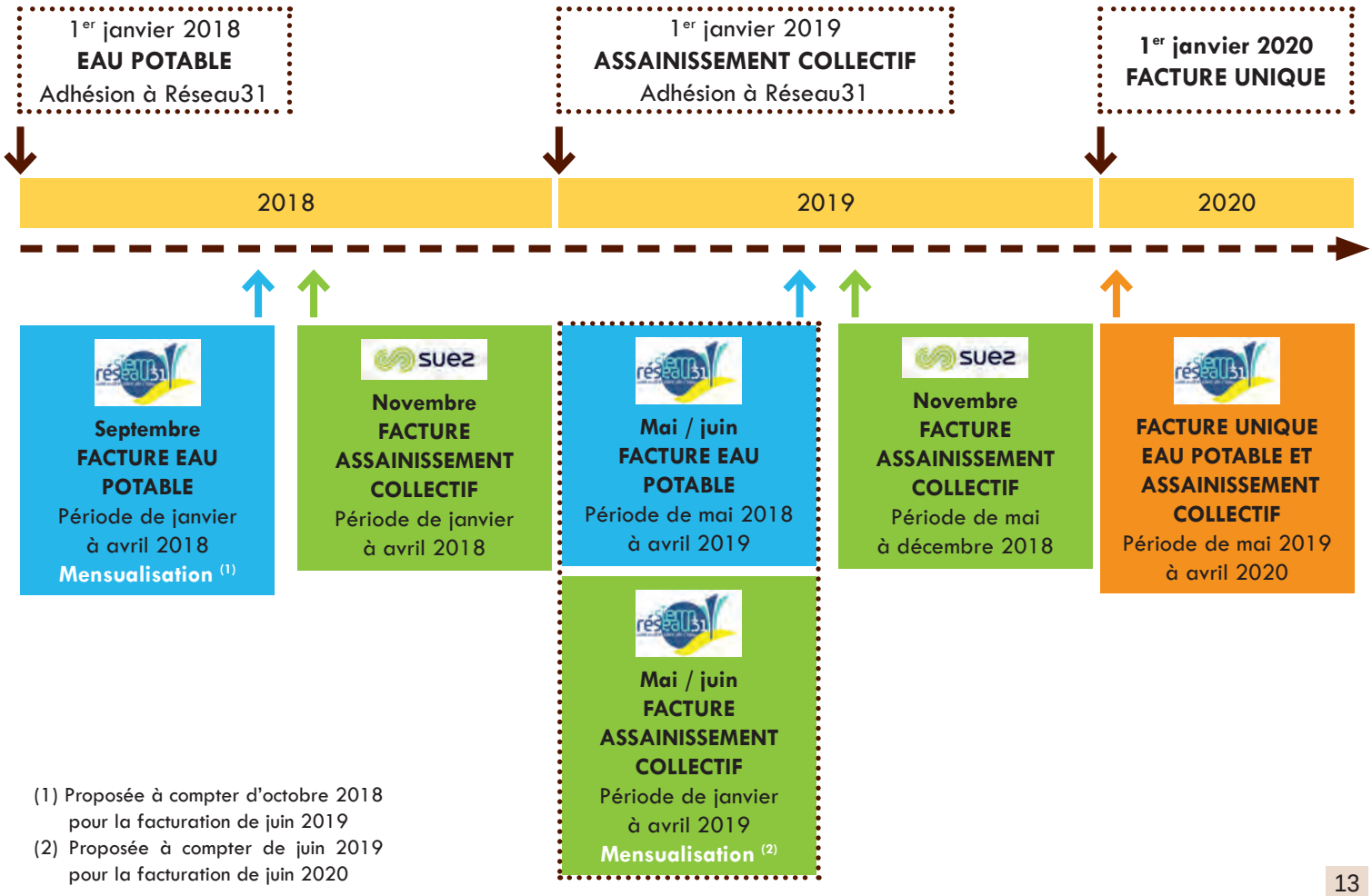

(1) Proposée à compter d'octobre 2018 pour la facturation de juin 2019
(2) Proposée à compter de juin 2019 pour la facturation de juin 2020

Riquet n'a pas disparu...

La statue de Pierre-Paul Riquet, route de Saint-Ferréol, offerte à la ville par Catherine et Alain Chatillon, a été déposée pour un lifting. Remise en place mi-décembre, sa nouvelle hauteur permet de mieux l'apprécier. A cette occasion, la présentation du bassin et des alentours a été également repensée.

Dans un souci d'efficacité et d'économie, la mairie s'est dotée d'un nouveau standard téléphonique.
Dorénavant, en joignant la mairie, les choix suivants vous seront proposés :

1. services administratifs ou police municipale
2. services scolaire et périscolaire
3. services techniques
4. médiathèque
0. pour toute autre demande

La collecte des déchets verts de 2019

Comme chaque année, la collecte des déchets verts de porte à porte est organisée par la ville de Revel.

Pour en bénéficier, vous pouvez acheter votre container aux services techniques. Le coût du container est de 60 €, dont 30 € sont pris en charge par la municipalité. Reste à votre charge : 30 €.

Les déchets sont ensuite collectés en respectant un calendrier précis. Afin de limiter les coûts de distribution et d'éviter le gaspillage de papier, ce calendrier est désormais disponible :

- en version téléchargeable sur le site internet de la ville (rubrique Pratique > Déchets > Déchets verts)
- en version papier à la demande aux services techniques et à l'accueil de la mairie.

Attention : les déchets en vrac ne seront pas ramassés. Seuls les déchets non souillés, présentés dans votre bac, sont récupérés.

Pour la collecte des déchets volumineux, nous vous rappelons que le dépôt à la déchetterie est à privilégier.

RAPPEL

Nourrir les pigeons, les chats... est INTERDIT par la loi

Il est interdit d'alimenter les animaux errants et/ou sauvages (pigeons, chats...), sur la voie publique, les voies privées, les cours ou autres parties d'immeuble.
L'infraction est prévue et réprimée par le règlement sanitaire départemental. La contravention encourue est de 450 euros.

Les pigeons peuvent trouver refuge dans les jolis pigeonniers de notre région.

Jeux de boules

Bons anniversaires !

La boule lyonnaise et sa cadette l'USR Pétanque ont fêté respectivement leur 90 et 60 ans en présence de leurs adhérents et de personnalités de leurs comités départementaux.
Ces deux associations et leurs présidents, André Saint-Chamand et Bernard Ménégon, ont reçu la médaille de la ville remise à cette occasion par Francis Costes, adjoint délégué au sport. Des moments conviviaux ont accompagnés ces rassemblements.

L'USR Pétanque a organisé salle Nougaro le congrès départemental qui a vu près de 300 licenciés converger vers notre ville, dont les accompagnants ont pu profiter du marché de Noël.

Suite à de nombreuses plaintes, il a été décidé d'interdire le jeux de boule sur l'ensemble de la piste cyclable du conseil départemental et en partiulier sur le sentier jardins de Rigole pour des raisons de sécurité. Il est rappelé à nos amis boulistes que Revel met à disposition de nombreuses aires de jeux sur son territoire : boulodromes extérieurs et intérieurs, allées Charles de Gaulle, derrière la salle Claude Nougaro...

Et de deux !!

Génézio Hoarau, personnage fort sympathique bien connu de tous les Revélois, a remporté pour la seconde fois, le 15 août dernier à Cagnes sur Mer, le titre de champion du monde dans sa discipline « jeu de pétanque assisse en doublette ».
Lourdement handicapé à la suite d'un accident, Génézio, à force de volonté et de détermination, a repris le sport qu'il affectionnait particulièrement et qu'il pratiquait autrefois à haut niveau.
La force de caractère de ce jeune homme de 41 ans peut servir d'exemple à beaucoup d'entre nous.
Bravo pour ce remarquable parcours !

Un sport pour tous

Le club de la randonnée revéloise propose à la carte des sorties pédestres pour tous. Selon, votre forme, vos envies et votre temps, vous pouvez marcher 3, 5 ou 8 heures sur des sentiers avec des difficultés et des dénivelés différents.
Quand on sait que le sport et la nature sont indispensables à l'équilibre de chacun, on n'hésite pas à s'inscrire !
De plus, l'ambiance du groupe est assurée !

RANDONNEE REVELOISE
460, chemin de la Farguette -31250 Revel
www.randorevel31.fr
asso.rando.rev@gmail.com

RECENSEMENT de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur **www.le-recensement-et-moi.fr**

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Insee & votre commune

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

RECENSEMENT de la population

C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- Définir les politiques publiques nationales
- Établir la contribution de l'État au budget des communes

→ POUR LES COMMUNES

- Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS

- Ouvrir de nouveaux commerces
- Construire des nouveaux logements

Pour l'ensemble de la population

Insee

Nos Revélois ont du talent

La jeune fille et le fleuve

Roman de Bernard Housseau

Bernard Housseau, dynamique président de l'association « Ebénistes & Créateurs » à Revel a plus d'une corde à son arc…

Au-delà de son talent et de son savoir-faire reconnus, de son esprit de création que l'on retrouve dans la modernité de ses meubles, il écrit des romans.

Il nous présente aujourd'hui son quatrième livre « La jeune fille et le fleuve », paru aux éditions Passiflore.

Voici une très bonne idée de cadeau en cette fin d'année, pour voguer vers vos rêves…

Comprendre l'ostéopathie du bébé

Livre de Jérôme Garcia

Le docteur Jérôme Garcia, bien connu des Revélois, publie « Comprendre l'ostéopathie du bébé » aux éditions Erès - collection 1001BB.

Il partage le fruit de ses travaux et de son expérience avec des explications simples et imagées, accessibles à tous. « Être publié dans cette collection, très connue dans le milieu de la petite enfance, est une reconnaissance. Je suis heureux de pouvoir faire partager ce que je sais sur cette méthode qui me passionne ».

Un livre destiné aux parents, aux acteurs du soin, et à tous ceux qui sont curieux de comprendre.

Les deux auteurs seront présents à la Nuit de la lecture organisée par la médiathèque municipale le samedi 19 janvier 2019 (voir page 26).

Charles d'Hubert

Chef d'orchestre

Charles d'Hubert a débuté ses études musicales à l'école de musique de Revel. Il intègre ensuite le Conservatoire de Toulouse où il a étudié la trompette, le solfège, l'érudition musicale ainsi que la direction de chœur et d'orchestre, notamment avec Rolandas Muleïka. En 2016, il est repéré par Tugan Sokhiev, chef principal de l'Orchestre du Capitole de Toulouse et du Théâtre du Bolchoï, et intègre l'Institut Supérieur des Arts de Toulouse et l'Académie de Direction d'Orchestre Tugan Sokhiev où il termine aujourd'hui ses études.

En 2017, il a fondé la Chambre Symphonique de Toulouse, orchestre aux formations et aux répertoires multiples. C'est dans l'idée de partager son activité avec le public qui l'a vu débuter qu'il décide de créer le concert « **Rebel Ô moun Païs** ». Grâce au soutien des commerçants de Revel et de la mairie, l'orchestre a pu se réunir durant une semaine pour préparer le programme du concert de juillet : les danses hongroises de Brahms côtoyaient des airs de Carmen et le mouvement de symphonie de Mahler et l'hymne de Revel, le fameux « Se Canto » a été repris par un public enthousiaste. Le début d'une nouvelle tradition peut-être…

Champions du monde

Voltige aérienne

Formé à l'aéroclub de Revel dès l'âge de 14 ans, Nicolas Durin est devenu 10 ans plus tard, champion du monde par équipe de voltige aérienne en catégorie « advanced ». Il projette maintenant l'« unlimited », catégorie reine de la voltige aérienne.

Avec nos félicitations, nous souhaitons à ce jeune revélois d'aller jusqu'au bout de ses rêves et porter haut les couleurs de notre cité.

Motocross

Championnat du Monde des Nations : une 6e étoile pour les bleus !

L'équipe de France de motocross, emmenée par Pascal Finot (entraîneur national installé sur le site de l'Aérodrome de la Montagne Noire), a décroché un 6e titre de champion du monde par équipe 2018 sur le circuit de REDBUD aux USA face aux hollandais et italiens. C'est la 5e victoire consécutive pour l'équipe de France, et la 4e pour Pascal Finot ! Bravo !

Au CCAS-Centre social « Monique Culié »

Exposition 2018

Vendredi 12 octobre en nocturne et samedi 13 octobre, les adhérents du centre social « Monique Culié » ont exposé, au centre culturel Get, les œuvres qu'ils ont réalisées tout au long de l'année.
Le vendredi soir, le vernissage a réuni les adhérents et de nombreux élus dont le maire Etienne Thibault, le sénateur Alain Chatillon, l'adjointe en charge du social, Annie Veaute, et son équipe.
Le samedi, des démonstrations créatives ont été exécutées par les bénévoles, attirant beaucoup de visiteurs.
L'exposition a connu un réel succès et a suscité chez certaines personnes, qui ne connaissaient pas le centre social, le désir de venir participer aux ateliers qu'il propose.
La condition préalable est de résider à Revel ou dans la Communauté de Communes. L'adhésion est de 5€/an.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité recherche des bénévoles

Vous avez un peu de temps pour aider les enfants dans leurs devoirs ? Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) du centre social de Revel recherche des bénévoles pour rejoindre son équipe et aider les enfants scolarisés dans les écoles primaires de la ville **les lundis et jeudis soirs, de 17h à 18h15**.

Isée Giusti
Coordinatrice du CLAS primaire
05 62 71 32 71 ou 06 88 67 42 13
igiusti@mairie-revel.fr

Service de portage de repas à domicile

Destiné à toutes les personnes revéloises qui éprouvent des difficultés à faire leurs courses et préparer leurs repas, ce service est géré par le CCAS de Revel. C'est un véritable lien social qui permet de rompre l'isolement de certaines personnes. Les menus, variés et équilibrés, sont élaborés par une diététicienne. Le repas est facturé 8 €.
Les inscriptions se font auprès du CCAS où l'agent d'accueil fournit un formulaire d'inscription et tous les renseignements utiles.

Plan grand froid

L'hiver arrive, protégez-vous contre le froid !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) invite toute personne âgée, handicapée, dépendante, isolée ou non, à se faire connaître afin de bénéficier d'un soutien en cas de vague de froid.
Les effets du froid peuvent passer inaperçus. N'hésitez pas à veiller sur les personnes fragiles (personnes précaires, sans domicile...) et à les inciter à faire cette démarche.
Afin de vous faire recenser, un formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif sera à votre disposition au CCAS.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

CCAS-CENTRE SOCIAL
Boulevard Jean Jaurès - 31250 Revel
05 62 71 32 71
www.mairie-revel.fr
du lundi au vendredi, 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Trois ans déjà pour l'accueil de jour du centre hospitalier de Revel !

Espace chaleureux, convivial et sécurisé, l'accueil de jour, situé dans l'enceinte du Centre Hospitalier de Revel fêtera ses trois ans en janvier 2019.

L'accueil de jour est destiné aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, vivant à domicile et présentant des troubles cognitifs modérés.

C'est un lieu de vie à taille humaine qui dispose de locaux neufs, colorés et lumineux conçus pour ressembler au domicile et se sentir « comme à la maison », avec son jardin thérapeutique et sa cuisine ouverte sur l'espace de vie.
L'accueil de jour propose un accompagnement adapté et individualisé aux personnes accueillies en perte d'autonomie, ainsi qu'un soutien et un réel soulagement pour les aidants. Il favorise ainsi le maintien à domicile de l'aidé, tout en préservant la qualité de vie de l'aidant.

D'une capacité de 12 places, il est ouvert du lundi au vendredi, de 9h30 à 16h30 pour des accueils à la journée, ou dès 13h30 à la demi-journée, une à plusieurs fois par semaine. L'accueil de jour contribue à soulager les symptômes, à valoriser l'autonomie et à inscrire la personne dans un parcours d'accompagnement personnalisé de maintien à domicile mais aussi à préparer, le cas échéant, un accueil en hébergement permanent.

Sous la responsabilité d'un médecin coordonnateur, les interventions sont menées par une équipe pluridisciplinaire spécialisée, constituée de deux aides médico-psychologiques, d'une assistante de soins en gérontologie, d'une psychologue, d'une infirmière coordonnatrice et d'une assistante appelée Heidi, une chienne éduquée et diplômée « chien visiteur » qui fait le bonheur de tous.

Des ateliers thérapeutiques de stimulation sociale, cognitive, praxique, sensorielle autour des actes de la vie quotidienne sont proposés et visent non seulement à préserver, maintenir ou stimuler les capacités restantes des personnes prises en soins, à créer du lien social, à procurer du bien-être mais également à favoriser l'estime de soi.

Les bénéficiaires expriment leur satisfaction de se rendre à l'accueil de jour dans un « cadre accueillant et agréable qui permet de rencontrer d'autres personnes et de ne pas rester inactifs à la maison ».

Les tarifs applicables sont fixés annuellement par l'établissement, en lien avec le Conseil Départemental. La fréquentation de l'accueil de jour a été facilitée par la loi du 28 décembre 2015 (dite loi d'adaptation de la société au vieillissement), avec non seulement l'octroi d'un droit au répit pour les proches aidants mais aussi l'utilisation, sous certaines conditions, de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), sur sollicitation du Conseil Départemental qui peut octroyer un financement. Le coût restant à charge pour la personne accueillie peut également être partiellement financé par certains organismes dont la personne dépend, tels que la caisse de retraite, la mutuelle ou une assurance.

En savoir +

JOURNÉE PORTES OUVERTES
19 janvier 2019

HOPITAL LOCAL DE REVEL
2, avenue Roger Ricalens - 31250 REVEL
accueildejour@hopital-revel.com
05 62 18 76 77

Economie

Comité de Bassin d'Emploi Lauragais Revel Sorèzois

L'acteur de proximité au service de l'emploi local

Depuis près de 20 ans, **le Comité de Bassin d'Emploi Lauragais Revel Sorèzois (CBE LRS),** présidé par Pascale Conte-Dumas, est l'acteur de proximité reconnu sur le territoire en faveur du développement de l'emploi. Principalement financé par la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois, il est au centre de l'offre et de la demande et met en relation les personnes en recherche d'emploi et les employeurs.

Vous êtes en recherche d'emploi ?

Quelle que soit votre situation, le CBE LRS vous accompagne dans la réalisation de votre CV, d'une lettre de motivation, vous prépare aux entretiens d'embauche, vous conseille dans vos démarches... et met à votre disposition les offres d'emploi locales. Il vous propose individuellement des ateliers de gestion du stress, préparation à l'entretien d'embauche,etc.

Vous souhaitez recruter au sein de votre entreprise ?

Le CBE LRS vous appuie dans la définition de votre besoin, la rédaction de la fiche de poste, effectue une recherche et une pré-sélection de candidats ciblés, diffuse les offres d'emploi et assure l'interface avec les aides et mesures liées à l'embauche.

Nouvelle aide

Vous avez une idée, un projet de création d'entreprise, mais vous ne savez pas trop à qui vous adresser ? Il vous est proposé, en toute confidentialité, un entretien individuel avec un conseiller de création d'entreprise afin de clarifier votre projet, vous écouter et répondre à vos questions. Il vous orientera ensuite vers les interlocuteurs les plus pertinents.

Chiffres clés 2017

339 offres traitées

1778 mises en relation de candidatures

3900 contacts à l'accueil sans RDV

Comité de Bassin d'Emploi Lauragais Revel Sorèzois

12, avenue de Castelnaudary
31250 Revel
05 62 71 31 28
contact@emploi-revel.fr
www.emploi-revel.fr
sans RDV, du lundi au vendredi : 9h-12h30
sur RDV, tous les après-midis

Numérique : développement du h@ut débit

La Communauté de Communes pilote le déploiement du numérique sur le territoire, en collaboration avec le syndicat Haute-Garonne Numérique, le Conseil départemental du Tarn et la participation de la ville de Revel.

En Haute-Garonne, la Communauté de Communes a participé à hauteur de 284 000 euros pour l'année 2018.

Cela a permis la réalisation de 3 chantiers de montées en débit sur 3 secteurs :

- Dreuilhe – Ouverture commerciale depuis 05/2018
- Couffinal - ouverture commerciale depuis 06/2018
- Saint-Ferréol – Les travaux sont en cours et l'ouverture commerciale est prévue à la fin du 1er trimestre 2019

D'autres chantiers vont également permettre d'améliorer le débit internet sur certaines communes du territoire.
Afin de connaître l'éligibilité et les opérateurs possibles, les abonnés des communes concernées peuvent prendre contact avec leur fournisseur d'accès internet et se connecter sur des sites de textes d'éligibilité. A partir de votre numéro de téléphone fixe, le site pourra vous donner la liste des opérateurs émettant sur votre secteur ainsi que le débit.

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

L'objectif du PLUi est de définir les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années.
Une large période de concertation s'ouvre pour réfléchir ensemble à l'avenir et construire un projet ambitieux, durable et partager sur notre territoire.
Ainsi un dispositif de concertation, de débat et de communication sera organisé. Concernant Revel, des réunions publiques/débats seront organisés autour d'un projet, et un registre d'expression sera mis à disposition à la mairie, ainsi qu'à l'intercommunalité, pour recevoir interrogations et suggestions.
Les journaux intercommunaux et locaux, ainsi que les sites internet, vous informeront sur l'avancée des projets...

Les premiers rendez-vous se tiendront début de l'année 2019. + d'info : **www.revel-lauragais.com**

PROJET EN COURS

▶ L'avancement des divers projets sur le site de Saint-Ferréol vous sera présenté et détaillé dans la prochaine lettre du Maire, au printemps 2019.

Taxe de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI)

Sur le territoire de la communauté de communes, la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations est une compétence exercée par 3 syndicats : bassin de l'Agout, bassin versant du Fresquel et bassin Hers Girou. Nos 28 communes concernées se répartissent géographiquement sur ces 3 bassins versants.
La taxe perçue par la Communauté de Communes est intégralement reversée aux 3 syndicats. Elle permet le financement des aménagements liés aux crues et aux inondations.

Zone d'Activités Économiques (ZAE) « La Pomme II »

7 hectares bientôt disponibles à la vente

La réalisation de cette nouvelle ZAE « La pomme II » offrira de nouvelles opportunités aux entreprises souhaitant s'installer sur notre territoire. Elle se positionne dans un lieu géographiquement stratégique et bénéficiera d'un traitement paysager qualitatif, accompagnée en cela par un architecte conseil. Les aménagements consistent en la création de 2 macros lots qui pourront être mobilisés en fonction des demandes et besoins des acquéreurs potentiels.

Ces travaux d'aménagement qui ont débuté au mois d'octobre 2018, se termineront fin du premier trimestre 2019. Le montant total de cette opération, prise en charge par l'intercommunalité, s'élève à près de 1,2 millions d'euros.
Dès aujourd'hui, les entreprises intéressées peuvent se renseigner auprès du service développement économique soit par mail, via l'adresse economie@revel-lauragais.com, soit par téléphone au 05 62 71 23 33

Communauté de Communes
Lauragais Revel Sorèzois
20, rue Jean Moulin
31250 Revel
05 62 71 23 33
accueil@revel-lauragais.com
www.revel-lauragais.com
du lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h

Célébrer la paix

Dans nos écoles

Les enseignants, ainsi que l'intervenante en musique, ont beaucoup travaillé sur des chants et des textes que nous avons pu écouter lorsque nous nous sommes rassemblés pour la plantation de « l'arbre de la paix ».

A la salle Claude Nougaro

Des enfants de la chorale de l'école intercommunale de musique ont chanté avec leurs aînés de l'Autan, choeurs de Revel, sous la direction de Priscille Coutureau. L'harmonie lauragaise a clôturé la soirée.

Au collège-lycée Vincent Auriol

Nous avons aussi vécu des moments très émouvants grâce aux élèves qui nous ont présenté une très belle chorégraphie sur une chanson de Florent Pagny « le soldat ».

Nous avons pu revoir le court-métrage des secondes TMA du lycée professionnel et admirer la magnifique marqueterie représentant des poilus. Cette œuvre a été réalisée par 3 jeunes filles qui sont en première année CAP marqueterie. Elles nous ont expliqué avoir voulu « évoquer dans le présent un événement passé, de manière artistique ». Des élèves de Roger Sudre élémentaire avaient été conviés à venir chanter.

Des textes et poèmes ont été lus et un collégien a joué à la trompette la sonnerie aux morts. Cette cérémonie a ému tous ceux qui étaient présents.

Au monument aux morts

LES NEWS DU CMJ

Tous les articles de cette page sont écrits par les jeunes conseillers.

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la fin de la 1ère Guerre Mondiale, un arbre de la paix a été planté le mercredi 7 novembre à l'espace jeunes où nous étions réunis avec monsieur le maire et d'autres élus, les membres du comité organisateur, des résidents de la maison d'Emilienne, des jeunes du centre de loisirs et de l'espace. Après une belle cérémonie, nous avons aidé les jardiniers des services techniques à planter un olivier, symbole de paix.

Nous avons ensuite été invités à l'exposition sur le centenaire à la salle Claude Nougaro où Jean-Paul Calvet, président de la société d'histoire de Revel nous a accueillis et fait une visite guidée très intéressante.

Le lendemain, nous étions également présents lors de l'inauguration officielle et de la projection du court-métrage réalisé par des élèves de 2nde TMA du lycée des Métiers d'Art du bois et de l'ameublement. Certains sont restés regarder la pièce de théâtre « Atlantide 14 » par la compagnie B. Lepeq.

Et le dimanche 11 novembre nous avons célébré la paix devant le monument aux morts en lisant un texte que nous avons nous-même rédigé. Nous avons également déposé une gerbe de fleurs au pied du monument afin de rendre hommage à tous les hommes qui sont morts au combat.

Un premier concert solidaire réussi

Le samedi 15 septembre, nous avons organisé un concert solidaire dont la recette a été reversée à l'association « les pieds dans l'eau » qui s'occupe d'offrir des vacances à la mer à des enfants en rémission de cancer.
La soirée s'est déroulée sur le parking de l'espace jeunes, avenue des frères Arnaud, en deux parties : une scène ouverte suivie d'un concert caritatif. Le public pouvait manger et boire sur place.
Vous attendez la somme que nous avons récolté ? Et bien, elle est de 900€ !
Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés à réaliser notre première manifestation : Nico Garcia, Manon Bauer, Emile Gaubert, les élèves de l'Ecole Intercommunale de Musique et ceux de l'école John, Le groupe « Les lacets défaits », la troupe de théâtre « Harlequin », nos parents, les services techniques, les conseillers municipaux adultes, sans oublier Sylvie et Aurélien.

21 OCTOBRE - COLLECTE ALIMENTAIRE

Nous avons participé à la collecte alimentaire organisée par le Collectif d'Aide Alimentaire Revéloise. Notre groupe a récolté 6 chariots de dons de produits non périssables... Nous avons ensuite rangé les 3600 produits récoltés afin d'être redistribués aux personnes nécessiteuses.

Ce fut une très belle expérience et nous sommes prêts à participer à la prochaine collecte.

Merci aux donateurs pour leur générosité !

7, 8 ET 9 SEPTEMBRE

Les Arts Vagabonds attirent plus de 3400 visiteurs à l'occasion de la 7e édition !

Plus de 3400 visiteurs ont arpenté les rues de Revel et des villages environnants ! C'était pendant la septième édition des Arts Vagabonds en Lauragais.
Il semble que le goût de l'art, vu le nombre croissant de visiteurs d'année en année, s'ancre sur notre territoire !

Ce parcours à travers 29 lieux est un vagabondage aux multiples facettes : les visiteurs, cette année, ont pu rencontrer 50 artistes (venus de 15 départements différents). Ces échanges entre public et artistes stimulent tous les participants et génèrent beaucoup d'émotions, de passions avec effervescence jusqu'à inspirer des vocations. Car dans ces lieux ouverts (en accès gratuit) les visiteurs osent s'exprimer, questionner, communiquer avec tous ces artistes qui les reçoivent. L'art devient accessible : peinture, calligraphie, photographie, sculpture, gravure, collages et techniques mixtes… le choix est grand !

Cette année, la mairie de Revel a profité de cette édition pour commander à Kamel Sacraoui, dit CHAT MAIGRE, de mettre son talent et son inspiration au service de l'embellissement du square de la place de la mission. Ce jeune artiste toulousain a déjà à son palmarès la biennale de Venise, la New York Design Week, le festival « jardins, jardin » aux Tuileries. Nous sommes fiers et heureux de sa participation à cette édition 2018.

Le maire, les adjoints et les organisateurs d'Arts Vagabonds ont inauguré le travail de l'artiste en sa présence le dimanche 9 septembre. Il venait de terminer l'« habillage » du mobilier urbain en couleurs douces qui s'harmonisent parfaitement avec la tonnelle et la végétation, transformant ainsi la place en véritable lieu de repos au milieu de la cité.

En faisant entrer l'art dans un square public, nous confirmons que le bien vivre ensemble a besoin d'art pour être réel.

5 OCTOBRE

La fille du Puisatier fait salle comble

La salle Claude Nougaro n'a plus de secret pour la Compagnie Baudracco tellement le succès est au rendez-vous pour cette troupe talentueuse et sympathique.

En effet, la Compagnie Baudracco, invitée par l'association « Un Soir sur Scène », est venue cet automne présenter, devant 250 personnes, sa pièce « La fille du puisatier ». Tendre, drôle, la pièce de Marcel Pagnol fut jouée à la perfection. Bon moment où la culture rejoint le loisir pour le plus grand bonheur de tous. Merci donc aux artistes mais aussi aux bénévoles qui ont permis cette belle soirée.

Rendez-vous est pris pour le 12 avril 2019… pour Marius !

21 SEPTEMBRE

Le Centre Social proposait une visite de Toulouse. Après la découverte de la ville, le marché Victor Hugo a permis aux visiteurs de se déguster des produits locaux.

25 SEPTEMBRE ET 18 OCTOBRE

L'Automobile Club du Midi organisait 2 ateliers conducteurs seniors. Les « élèves » ont été nombreux à suivre cette remise à niveau.

27 SEPTEMBRE

A l'occasion de la reprise des activités du Centre Social, un repas était organisé. L'occasion pour l'ensemble des adhérents de se rencontrer.

19 OCTOBRE / 3 NOVEMBRE

14ème édition pour Revel invite ses peintres ! Plus de vingt artistes locaux ont exposé leurs œuvres au centre culturel.

DU 29 AU 31 OCTOBRE

Le raid culinaire de l'espace jeunes a remporté un vif succès. Pendant 3 jours, quinze adhérents ont relevé des défis avec un objectif de zéro gaspillage et de partage. Leur récompense : un déjeuner dans un restaurant de notre ville qu'ils ont bien apprécié !

11 NOVEMBRE

Le traditionnel marché aux arbres proposait de nombreux stands, dont une nouveauté : de la sculpture sur fruits et légumes réalisée avec grand talent.

17 ET 18 NOVEMBRE

Le rendez-vous automnal des revélois : Bastide Gourmande ! A l'instar des précédents millésimes, la bastide gourmande 2018 fut « gouleyante » au vu des crus présentés et des bières tirées, « corsée » au vu des plats et des gourmandises préparées, « boisée » au vu de la douce ambiance... Des parfums subtils de joie, d'amitié et d'agréables rencontres ont été au rendez-vous donné par l'ARDT ! Merci !

DEBUT DECEMBRE

Deux triptyques intitulés « Vibrations » ont été créés par Marielle Marty, artiste plasticienne revéloise, et ses élèves de l'atelier d'art. Séduite par cette œuvre présentée lors du 30ème anniversaire de l'école intercommunale de musique, la municipalité a décidé d'en faire l'acquisition. Elle pare désormais le fond de scène de la salle Claude Nougaro.

DU 6 AU 9 DÉCEMBRE

A l'occasion du Téléthon, de nombreuses associations revéloises se sont mobilisées afin de récolter des fonds pour la recherche. Merci à tous les bénévoles et aux services municipaux !

Séjour ski pour les ados

L'espace jeunes organise un séjour du 25 février au 1er mars à Barèges dans les Hautes-Pyrénées pour 20 adolescents de 11 à 17 ans.

L'hébergement se fera au Hameau Rollot, constitué de 4 chalets chaleureux et conviviaux. Une navette déposera les apprentis skieurs aux pieds des pistes à 1km du centre-ville de Barèges.

Yannick, Audrey et Franck (animateurs jeunesse et éducateurs sportifs) assureront le bon déroulement du séjour. Au programme : cours de ski encadrés par groupes de niveau, pique-niques et soirées à thème.

Tarifs : de 285 à 475 €

ESPACE JEUNES - Av. des frères Arnaud - 31250 Revel
05 62 57 84 79 - **aevanno@mairie-revel.fr**

19 JANVIER 2019
La nuit de la lecture à la médiathèque municipale

A cette occasion, la médiathèque sera ouverte jusqu'à 22 heures et vous proposera des animations gratuites :

- **16h30-17h30 : Public adulte**
  Lecture de nouvelles tirées du recueil « Trente courtes, mais glorieuses » par Christian Paillargues.
- **17h30-18h30 : Public adulte**
  Rencontre avec Bernard Housseau pour son 4e roman, « La jeune fille et le fleuve », sur la transmission du savoir et la rencontre improbable entre deux êtres que tout sépare. (voir p. 17)
- **18h30-19h30 : Public familial**
  « Comprendre l'ostéopathie du bébé » par Jérôme Garcia.
  L'ostéopathie pour bébé : ça marche ? pourquoi ? et comment ? (voir p. 17)
- **20h30-21h30 : Public familial**
  Douce veillée contée par Mots & Merveilles.
  En famille, laissez-vous bercer par de douces histoires en cette soirée hivernale…

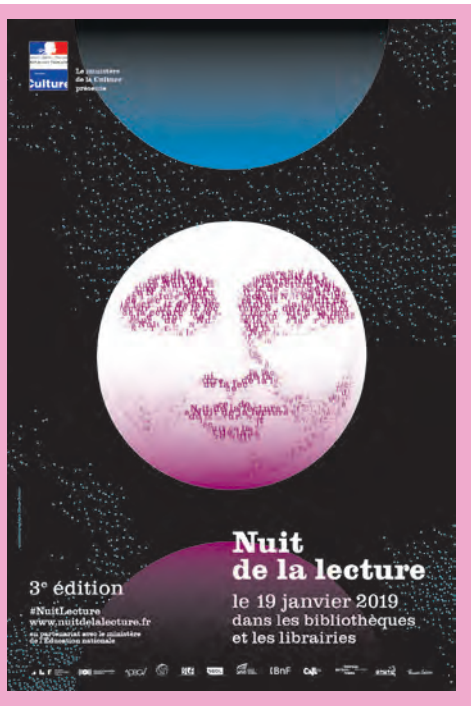

16 MARS 2019
L'association Art et Culture propose «Nous c'est Nougaro».

Ce concert, chaleureusement validé par Hélène Nougaro et l'ensemble des ayants-droits, fait vivre l'univers populaire indémodable de Claude Nougaro.

Rejoignez-nous à 21h à la salle Nougaro. Entrée : 12 €.
Réservation Office de Tourisme Intercommunal et internet

musée du bois & de la marqueterie
centre d'art contemporain

Au musée du bois & de la marqueterie

UNE NOUVELLE ANIMATION PEDAGOGIQUE

jusqu'au 30 septembre 2019

Le Musée du Bois accueille une nouvelle animation pédagogique à destination des publics scolaires autour de l'arbre et la forêt.

Elle est construite autour de Hector, tronc de 2m30 de haut, fruit d'une mutualisation de moyens entre WWF et les Réserves naturelles de France. Cet outil pédagogique, créé dans un vrai tronc d'arbre, permet d'appréhender la biodiversité au travers de différentes fenêtres s'ouvrant sur son intérieur. Hector abrite un ensemble de 12 ateliers-jeux, adaptés aux enfants, qui permettent de découvrir la vie de l'arbre, la dynamique de la forêt et l'intérêt de la conservation des arbres morts pour la biodiversité. Une vingtaine d'Hector sont installés en France.

Hector est en accès libre dans la visite du musée. Il est possible de préparer une visite scolaire ou un atelier pédagogique avec les classes à l'aide des outils disponibles. Il est également possible de développer son propre atelier à partir des documents pédagogiques déjà existants, le tout avec ou sans l'accompagnement d'un médiateur du musée (sur réservation).

MUSEE DU BOIS - Audrey Viviès
13, rue Jean Moulin - 31250 Revel
05 61 81 72 10 - animation@museedubois.com
www.museedubois.com

Au centre culturel Get

JEAN PAGES EXPOSE

du mercredi 26 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019

Bien connu pour son amour de la nature, notre ami « Jeannot », longtemps au service de notre commune nous révèle d'autres passions. Son « parcours de peintre » en témoigne.

A VOIR
Centre culturel Get

du mardi au vendredi
14h - 18h

samedi
10h - 12h et 15h - 18h

Fermé les 25 décembre et 1er janvier

REGARDS DE PHOTOGRAPHES 2019

du vendredi 22 février au samedi 9 mars

Découvrez les regards des photographes :

- **Carina Catalano**
- **Denis Estève**
- **Denis Rigaud**
- **Christian Rivière**
- **Christian Sarramon**
- **Simplimage**
- **Victor Viera**

samedi : 9h - 19h

dimanche et autres :
14h30 - 18h30

Rendez-vous aux voeux du conseil municipal

lundi 7 janvier
18h15 - salle Nougaro